



VADE-MECUM
POUR UN
ACCUEIL DE QUALITÉ
DES MOUVEMENTS DE JEUNESSE



WELL' CAMP



EDIWALL



Faciliter la cohabitation estivale entre les camps de mouvements de jeunesse et les communes ?

Faire découvrir sa commune aux camps qui arrivent ? Tel est l'objectif de Well'Camp.

Chaque été, un grand nombre de jeunes partent à la découverte de notre belle Région grâce à des camps organisés par les mouvements de jeunesse.

Ces jeunes font, sur une période d'une à deux semaines, l'apprentissage de la vie en collectivité partageant ainsi des aventures en tous genres, qui s'inscrivent toutes, sans exception, dans un projet éducatif.

Comprendre cette approche éducative particulière des mouvements de jeunesse est un facteur clef de l'entente cordiale avec les habitant-e-s des communes concernées.

Evidemment, la bonne volonté et le respect de l'autre ne sont pas à sens unique.

C'est pourquoi, s'il convient de mettre en place des moyens et des consignes qui respectent l'essence même des activités des camps, il est également indispensable que les membres des mouvements de jeunesse connaissent, comme tout un chacun, les réglementations locales en vigueur (p.ex. gestion de déchets) et les opportunités d'une commune (p.ex. ses lieux à découvrir, ses commerces locaux).

C'est dans cette optique qu'en 2007, la Wallonie a lancé le projet Well'Camp.





Une opération qui consiste à apporter une aide financière aux communes accueillant des camps en leur permettant d'engager une personne-relais, véritable intermédiaire entre la commune et les mouvements de jeunesse.

SON RÔLE ?

Fournir un maximum d'informations aux jeunes sur les différents centres d'intérêt de la commune ainsi que sur les obligations que suppose leur hébergement temporaire.

L'excellent accueil réservé à cette initiative dès sa première édition l'a rendue incontournable d'année en année car elle offre une réelle plus-value aux communes et aux groupes des mouvements de jeunesse.



PARTICIPER A WELL'CAMP

ET ENGAGER MADAME/MONSIEUR CAMP

Madame/Monsieur Camp est une personne-relais entre la commune et les camps. Cette personne aide les animateurs et les animatrices des mouvements de jeunesse dans leurs contacts avec les autorités communales, les commerces, les lieux de loisirs etc.

QUEL EST LE PROFIL DE MADAME/MONSIEUR CAMP ?



Monsieur/Madame Camp est un-e étudiant-e. Il est important qu'il/elle ait une bonne connaissance de la situation communale. Idéalement, il/elle doit aussi pouvoir accueillir les mouvements de jeunesse néerlandais car de nombreux camps en Wallonie sont originaires de Flandre.

QUEL EST SON RÔLE ?

En étroite collaboration avec le/la responsable communal-e des camps, l'Echevin-e de la Jeunesse ou le/la Bourgmestre, son rôle est de :

- ▶ se faire connaître auprès des principaux services de la commune susceptibles d'avoir un lien avec les mouvements de jeunesse et récolter toute information relative aux camps ;
- ▶ visiter le camp dans les premières 48 heures afin de se présenter auprès des responsables des mouvements de jeunesse et s'assurer qu'ils/elles ont toutes les informations nécessaires pour le bon déroulement de leur camp ;



- ▶ fournir aux groupes une série d'informations utiles ;
- ▶ mettre en avant les activités proposées à proximité du camp et les commerces locaux ;
- ▶ rester à la disposition des mouvements de jeunesse pendant toute la durée du camp ;
- ▶ s'assurer dans les dernières 48 heures du camp que tout s'est bien passé, organiser le départ et faire le point avec les responsables sur le séjour ;
- ▶ prévenir les groupes des situations à risques (crues, orages, vents violents, vague de chaleur,...) analysées et transmises par le CORTEX (anciennement Centre Régional de Crise de Wallonie) et communiquer les conseils de prudence adaptés.

- ▶ Les coordonnées des services utiles dont les services suivants :
 - ▷ La Police locale ;
 - ▷ L'hôpital le plus proche ;
 - ▷ Les médecins et pharmacies de garde.

- ▶ Les coordonnées des services communaux :
 - ▷ Administration communale ;
 - ▷ Echevin-e de la jeunesse ;
 - ▷ Le syndicat d'initiative ;
 - ▷ Ses propres coordonnées.

- ▶ Les possibilités de loisirs dans la commune :
 - ▷ Les zones dans les bois où les groupes peuvent organiser leurs activités, les endroits où se fournir en bois (le camp est toutefois déjà en contact avec le Département de la Nature et des Forêts - SPW Environnement) ;



PEUT COMMUNIQUER

- ▷ La liste des sports et loisirs possibles dans les environs avec les heures d'ouverture et les tarifs ;
- ▷ Les activités culturelles possibles avec les heures d'ouverture et les tarifs ;
- ▷ Le calendrier des manifestations dans la région ;
- ▷ Les balades, balisées ou non ;



- ▷ Les tickets d'entrée ou réduction dans les infrastructures communales.
- ▶ Les réglementations communales spécifiques et utiles.
- ▶ Les zones de baignade autorisée et les points d'eau potables.
- ▶ Les adresses des commerces (alimentation, boulangerie, boucherie, ferme) et des marchés.
- ▶ Les moyens de transport : bus, trains, avec leurs horaires.



- ▶ La gestion des déchets :
 - ▷ L'explication du tri des déchets (car elle diffère d'une province à l'autre) ;
 - ▷ La localisation des parcs à containers et leurs heures d'ouverture.

- ▶ Le code de bonnes pratiques environnementales concernant par exemple les feuillées, les feux de camps, coupe de bois, eaux usées, accès à la rivière, respect de la faune et de la flore : « Camp de jeunes dans le bassin de l'Ourthe – code de bonne conduite environnementale ». Il s'agit d'un guide bilingue très didactique à destination des camps de jeunes abordant tous les impacts potentiels sur la nature entraînés par l'installation d'un camp. Ce guide est disponible à l'adresse : www.cr-ourthe.be/publications

Une farde contenant toutes les informations sera distribuée aux responsables des camps dès leur arrivée.



CONTACTS AVEC LES PROPRIETAIRES DES CAMPS ?

Avant l'été, la commune peut prévoir une réunion avec les propriétaires de terrains pour :

- ▶ préciser les modalités d'implantation des camps et de gestion des déchets ;
- ▶ informer des exigences de la commune ;



- ▶ informer les propriétaires de la présence et du rôle de Madame/ Monsieur Camp, leur communiquer son nom, sa période de travail et son numéro de Gsm ;
- ▶ localiser précisément les camps dans les prairies. En effet, pour les prairies, les étudiant-e-s disposent souvent de l'adresse des propriétaires et non de l'adresse du terrain de camp;
- ▶ veiller à ce que les propriétaires soient également garant-e-s d'un accueil de qualité :
 - ▷ mise à disposition d'un endroit de camp de qualité, possédant une attestation incendie et un accès à une source d'eau potable ;
 - ▷ établissement d'un contrat de location avec le groupe ;
 - ▷ transmission de toutes les informations nécessaires aux groupes ;
 - ▷ mise à disposition des groupes des moyens de gérer les déchets ;
 - ▷ ...



PREVENIR DE L'ARRIVEE DE SON CAMP

Pour permettre aux autorités communales de préparer l'accueil des camps, les informations suivantes doivent nécessairement être fournies par l'organisateur / l'organisatrice du camp aux autorités communales :

- ▶ le lieu ;
- ▶ la durée du séjour ;
- ▶ le nombre de participant·e·s ;
- ▶ les coordonnées des responsables du camp et un numéro de téléphone ;
- ▶ les coordonnées de l'organisateurice du camp ;
- ▶ un numéro d'appel de la fédération en cas de difficulté majeure.

Ces informations seront transmises soit par le groupe lui-même avant son camp, soit par sa Fédération.



CONTACTER LES MOUVEMENTS DE JEUNESSE

5 mouvements de jeunesse francophones sont reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles :

- ▶ Les Scouts – www.lesscouts.be
- ▶ Les Guides – www.guides.be
- ▶ Fédération Nationale des Patros – www.patro.be
- ▶ Scouts et Guides Pluralistes – www.sgp.be
- ▶ Faucons Rouges – www.fauconsrouges.be

6 des 9 mouvements de jeunesse reconnus par la Région flamande organisent des camps :

- ▶ Chirojeugd Vlaanderen - www.chiro.be
- ▶ Scouts en Gidsen Vlaanderen – www.scoutsengidsenvlaanderen.be
- ▶ FOS Open Scouting - www.fosopenscouting.be
- ▶ Jeugdbond voor Natuur en milieu (JNM) - www.jnm.be
- ▶ KLJ - www.klj.be
- ▶ KSA- www.ksa.be

La Wallonie est un lieu d'accueil privilégié pour de nombreux jeunes.
Well'Camp est un projet de la Wallonie pour favoriser cette rencontre.

CE PETIT VADE-MECUM A ÉTÉ ÉDITÉ À L'ATTENTION DES COMMUNES
DÉSIREUSES DE RECEVOIR DES CAMPS DE JEUNESSE SUR LEUR
TERRITOIRE, TOUT PARTICULIÈREMENT EN VUE D'AIDER « MONSIEUR
OU MADAME CAMP » À LES ACCUEILLIR.

SPW Intérieur et Action sociale
Département de l'Action sociale



DIRECTION
ACTION SOCIALE

Avenue Gouverneur Bovesse, 100
5100 Namur (Jambes)
Tél. : 081/327 211

Éditeur responsable :

Marco ALIBONI, Directeur général du SPW Intérieur et Action sociale

Graphisme :

Mélissa BOLAND, Cellule communication du SPW Intérieur et Action sociale

Numéro de dépôt légal : D/2024/11802/71 - ISBN : 978-2-8056-0617-5

Avril 2024